



**PEACEBUILDING FUND**  
[COUNTRY]

**PROJECT HALF YEARLY PROGRESS UPDATE**

**AS OF JANUARY – JUNE 2013**

<b>Project No &amp; Title:</b>	RSA/12 - PBF E.7 – Project ID 00078897 – Appui aux institutions judiciaires et pénitentiaires de l'Est de la RDC		
<b>Recipient Organization(s)<sup>1</sup>:</b>	PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement)		
<b>Implementing Partners (Government, UN agencies, NGOs etc)</b>	UNOPS, OIM, MONUSCO ( Rule Of Law, Correction Unit,) Norwegian Refugee Council (NRC)		
<b>Location:</b>	Nord-Kivu, Sud-Kivu		
<b>Total Approved Budget<sup>2</sup></b>	<b>PBF : USD 1.671.317</b>		
<b>Funds Committed<sup>3</sup></b>	<b>Totalité du projet PBF :</b> <b>1 281 087,1 USD</b> 1. OIM : 59.033 USD 2. PNUD : 123 579,10 USD 3. UNOPS : 1 098 475 USD	<b>% of funds committed / total approved budget:</b>	76%
<b>Expenditure<sup>4</sup>:</b>	<b>Totalité du projet PBF :</b> <b>1 259 685,86 USD</b> 4. OIM : 59.033 USD 5. PNUD : 123 579,10 USD UNOPS : 1 077 073,76 USD	<b>% of expenditure / total budget: (Delivery rate)</b>	75%
<b>Project Approval Date:</b>	9 décembre 2010	<b>Possible delay in operational closure date (Number of months)</b>	6 months <sup>5</sup>
<b>Project Start Date:</b>	<b>Juin 2011</b>		
<b>Expected Operational Project Closure Date:</b>	<b>31/12/2013</b>		
<b>PBF Outcome Area<sup>6</sup></b>	Outcome Area (from Priority Plan or Project Document): <b>Résultat stratégique</b> R (1): Réformes du secteur de la sécurité et des systèmes judiciaires mises en place et fournissant services et biens au niveau national et local permettant le renforcement de l'Etat		

<sup>1</sup> Please note that where there are multiple agencies, only one consolidated project report should be submitted.

<sup>2</sup> Approved budget should be the amount transferred to Recipient Organisations

<sup>3</sup> Funds committed are defined as the commitments made through legal contracts for services and works according to the financial regulations and procedures of the Recipient Organisations.

<sup>2</sup> Actual payments (contracts, services, and works) made on commitments.

<sup>5</sup> Reference to be made to outcomes of the Priority Plan or PBF Performance Management Plan (PMP)

<sup>5</sup> En rapport avec la mise en œuvre des activités génératrices de revenus

	<p>de droit  <b>Effet sectoriel</b>  (1.2) Etat de Droit : Nombre de « programmes-pays » appuyés par le PBF où les communautés ont recours à des systèmes de justice transitionnelle à résoudre les conflits / différends sans recours à la violence assurer le respect des droits de l'homme des femmes et des filles en particulier</p>
<p><b>Qualitative assessment of achievements and challenges</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>Provide a qualitative assessment of the level of progress towards overall achievements of the Project at both the outcome and output level Use the project indicators and target for the measuring of achievements (see target table at the end)</u></b><sup>7</sup></li> </ul> <p>- <b>Résultat 1: Le Tribunal de Paix et la prison de Masisi sont construits, fonctionnels et sécurisés.</b></p> <p>La construction du Tripaix de Masisi est achevée et la remise technique du bâtiment aux autorités provinciales a été réalisée le 25 juin 2013, avec tout l'équipement prévu. Cela permettra le déploiement imminent du personnel et le fonctionnement effectif de celui-ci au courant du prochain semestre.</p> <p>En ce qui concerne la prison de Masisi, le taux actuel d'exécution des travaux est de 98%.</p> <p>L'achèvement des travaux de construction des murs de sécurisation et travaux de finalisation de la prison et du Tribunal de Paix dépendent des conditions sécuritaires dans cette zone. Les travaux ont été interrompus à plusieurs reprises en 2012 en fonction de l'évolution de la situation sécuritaire. Pendant ces périodes d'inactivités du projet, plusieurs événements importants sont survenus affectant la finalisation des travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plusieurs éboulements sont intervenus et ont occasionné des dégâts aux travaux déjà réalisés (murs)</li> <li>- Des matériels et matériaux de constructions, bien que sous « bonne garde » de la PNC ont été dérobés et n'ont pas été retrouvés.</li> <li>- La végétation a repris le dessus dans différentes zones du site de construction, des serrures et des vitres ont été brisés par des inciviques.</li> </ul> <p>- <b>Résultat 2: Les Tribunaux de Paix de Shabunda et Fizi ainsi que les prisons de Bunyakiri et Fizi sont parachevés, fonctionnels et disponibles.</b></p> <p>Le taux d'exécution des travaux de sécurisation et de finition des tribunaux de paix de Shabunda et de Fizi et des prisons de Bunyakiri et de Fizi est de 100% depuis septembre 2012. Les travaux sont achevés dans la totalité des chantiers.</p> <p>Néanmoins, il faut noter qu'à ce jour (1) ces Tripaix ne sont pas fonctionnels (2) ces prisons non seulement ne sont pas encore peuplées, mais aussi, le personnel n'y est pas encore déployé. Tous ces facteurs dépendront de la volonté du Gouvernement.</p> <p>Par ailleurs, l'état actuel des bâtiments relève ceci :</p>

<sup>7</sup> Les indicateurs de résultats et de produits définis dans le cadre de ce projet ne peuvent être renseignés réalisation. En effet, les résultats que ces indicateurs visent à mesurer sont conditionnés à des réalisations préalables du projet comme par exemple, que les constructions des Prisons et Tripaix prévus soit complétés et fonctionnels et le lancement et fonctionnement effectif des activités génératrices de revenus dans la perspective de mesurer une amélioration dans les conditions d'incarcérations des détenus. Ces indicateurs devront être renseignés à la fin du projet, une fois que tous ces facteurs auront été réunis.

- Shabunda : inoccupé
- Bunyakiri : inoccupé. besoin persistant d'élévation des murs de soutènement et d'adduction d'eau.
- Fizi : inoccupé. La remise officielle a été faite le 21 Aout 2012 avec le Ministre provincial de l'intérieur qui assumait l'intérim du Ministre de la justice. Néanmoins, - il n'y a pas eu séparation Hommes/femmes/enfants, - une absence d'approvisionnement en eau est notée et – absence des locaux pour la mise en œuvre des activités génératrices de revenus.

**- Résultat 3: Le caractère civil du camp de déplacés internes de Kilimani est respecté et la diminution des tensions entre les populations déplacées et les autorités locales de Masisi est assurée.**

Les interventions à Kilimani sont terminées à 100%.

**- Résultat 4: La prison de Goma a un quartier militaire et assure une division des détenus militaires et civils.**

La finalisation des travaux de construction de l'aile supplémentaire de la prison de Goma le 25 janvier permet de fournir 144 places pour les détenus selon les standards internationaux et assure une division des détenus militaires et civils. Il tient de noter que la finalisation de cette aile constitue l'unique bâtiment de la prison de Goma habilitée à la détention, du fait du pillage et destruction partielle de l'aile centrale durant l'occupation du M23 en Novembre 2012.

**- Résultat 5: Les détenus assurent partiellement leur subsistance et développent leur autonomie.**

Les activités relatives à ce résultat (Activité génératrices de revenus au sein des prisons) n'ont pas pu être lancées durant le premier semestre de l'année 2013 pour des raisons sécuritaires dans un premier temps, et du fait que la finalisation des constructions d'établissements pénitentiers n'était pas complète durant ce semestre. De plus, aux vues des discussions relatives à l'éventuelle modification du projet en juin-juillet 2012, la tenue des AGR – normalement mise en œuvre par la section pénitentiaire de la MONUSCO – aurait dès lors dû être une mise en œuvre par le PNUD ou la FAO en septembre 2012. Le projet n'ayant cependant et finalement pas été modifié, la section pénitentiaire de la MONUSCO était donc restée en charge de ces activités et envisageait faire des propositions concrètes au PNUD en octobre 2012. Mais suite à la situation sécuritaire et à l'incertitude de la continuité du projet (fin : décembre 2012 normalement), ces activités n'ont pu être exécutées avant l'obtention de la no cost extension intervenue finalement en mars 2013.

**- Résultat 6 : Le personnel pénitentiaire et judiciaire est formé dans le but d'une administration efficace de la justice et d'une gestion digne des prisons.**

76 greffiers et secrétaires du Nord et Sud Kivu (nommés par leurs Cours d'Appel respectives) ont participé à une formation de 11 jours du 4 au 15 février 2013 à Bukavu, en partenariat avec l'Ecole de Formation et de Recyclage du Personnel Judiciaire (EFRPJ) et la MONUSCO/appui à la

Justice. (Provenance : Nord-Kivu (32) - Goma, Béni et Butembo ; Sud-Kivu (44) - Bukavu, Uvira, Kavumu, Kamituga, Kalehe et Mwenga.).

Grace à ces formations, ces greffiers vont être en mesure de bien gérer les Tribunaux qui ont été construits sur ces fonds et aussi à mieux gérer les dossiers là où ils travaillent déjà ;

84 agents pénitentiaires ont bénéficié d'une formation pendant 16 jours à Bukavu du 8 au 26 Février 2013, en partenariat avec la MONUSCO/Correction Unit qui a associé des magistrats locaux et formateurs de Kinshasa.

Ces formations permettront d'améliorer les services fournis par leurs institutions respectives dans le but de les rendre fonctionnelles et de restaurer et/ou renforcer l'autorité de l'Etat dans les territoires concernés.

• **What are the major - expected and/or unexpected – highlights of results?**

L'aile de la prison construite à Goma sert de prison principale depuis que l'ancienne prison a été détruite en novembre 2012 pendant l'occupation de la ville par le M23.

Une implication de la partie nationale dans les activités du projet s'observe au courant de ce semestre, notamment par différents plaidoyers du ministère Provincial de la Justice pour la mobilisation des ressources pour appuyer le déploiement du personnel judiciaire au Nord-Kivu ; démontrant ainsi une appropriation de la gestion pénitentiaire et judiciaire (planification, budgétisation et mise en œuvre) au niveau provincial et national.

• **Did the results impact the causes and drivers of conflict?**

La mise en place d'une aile supplémentaire pour la séparation entre militaires et civiles a permis de réduire de manière considérable (de 60%) la fréquence d'émeutes et mutineries dans la prison. En effet, pendant tout le semestre, une seule émeute a été enregistrée au sein de la prison.

Il faut ajouter que cette aile a permis à la ville de Goma d'avoir une prison après l'attaque de novembre 2013 par le M23, aile sans laquelle la ville aurait été dépourvue d'établissement carcéral et ainsi de mécanismes pour punir les criminels et les empêcher de commettre d'autres crimes pendant leur période de détention, tout en respectant leurs droits en tant qu'humains.

• **Were there catalytic effects – additional funding commitments or unleashing peace relevant processes?**

N/A

• **What are the risks / challenges – and how to address them?**

*1. Le retard dans le déploiement du personnel judiciaire dans les Tribunaux de paix afin que ceux-ci soient fonctionnels:*

Pour essayer de palier à cela, des réunions régulières sont tenues avec les autorités administratives et judiciaires tant sur le plan provincial que national, pour accélérer l'affectation et déploiement du personnel devant travailler dans les tribunaux et parquets près ces tribunaux.

*2. L'utilisation des prisons de Bunyakiri et Fizi : l'absence d'eau, absence de*

*murs de séparation entre différents blocs, absence de cuisine ne nécessitant pas l'électricité et les murs de sécurisation trop courts bloquent l'utilisation de ces prisons par les autorités nationales :*

Des réunions ont été organisées avec les différents partenaires non seulement afin d'identifier les travaux additionnels devant être faits mais aussi pour identifier des potentiels bailleurs pouvant financer ces travaux.

*3. Le non achèvement des travaux de construction de la Prison de Masisi (le taux actuel d'exécution des travaux reste de 98%) :*

Suite à de nombreux éboulements observés sur le site et des interruptions répétées des travaux à cause de l'insécurité dans le Masisi, l'OIM n'est plus en mesure de finir les travaux attendus sans fonds additionnels. Le PNUD a posé le problème et transmis au PBF le besoin de fonds additionnels (de l'ordre de 25000\$) pour OIM afin de finaliser les travaux avant la saison pluvieuse au mois d'Aout en proposant des solutions ci-après :

Option A : Trouver des fonds supplémentaires pour OIM pour leur permettre de faire ces réparations afin de remettre définitivement le bâtiment (estimation : 25.000\$).

Option B : Abandonner la finalisation des travaux et négocier avec le Gouvernement la remise des bâtiments dans l'état actuel.

Le PNUD attend l'autorisation du PBF pour procéder soit à un réaménagement budgétaire au niveau des activités sous son portefeuille soit à la remise dudit bâtiment.

*4. Lancement des activités génératrices de revenus :*

Le démarrage tardif de la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus dans les prisons qui pourrait entraîner un besoin de temps supplémentaire pour leur mise en œuvre, au-delà du 31 décembre 2013. Ce retard dans le lancement de ces activités s'explique d'une part, par les conditions sécuritaires dans le territoire de Rutshuru occupé par le M23, dont la prison avait initialement été retenue pour une mise en œuvre pilote et d'autre part, du fait du faible niveau de réalisation des constructions des prisons de Bunyakiri, Fizi, et Masisi ainsi que les évasions et pillages de la prison centrale de Goma occasionnés par l'occupation de la prison de Goma qui n'ont pas permis de réunir les conditions nécessaires au lancement de ces activités dans ces prisons. Après amélioration de la situation au sein de la prison de Goma, le processus de sélection des ONG partenaires devant mettre en œuvre ces activités a été lancé au mois de Juin. Néanmoins, il convient de préciser que ce retard pourrait entraîner un besoin de temps supplémentaire pour leur mise en œuvre, au-delà du 31 décembre 2013.

• *What can be expected as additional results by the end of year?*

1. Déploiement du personnel judiciaire et fonctionnement effectif des Tribunaux de Paix de Masisi, Fizi, et Bunyakiri.
2. Opérationnalisation des prisons construites
3. Lancement et Mise en œuvre d'activités génératrices de revenus dans les prisons sélectionnées

• *Is there any need to adjust project strategies?*

1. En ce qui concerne le lancement des AGR, et compte tenu des problèmes de sécurité et d'accessibilité en territoire de Rutshuru, et du niveau de

	<p>réalisation des constructions des prisons de Masisi, Bunyakiri, et Fizi, le projet envisage de lancer ces activités au sein de la prison de Goma, et au sein de prisons au Sud-Kivu et en Ituri, qui seront plus précisément identifiées durant le processus de sélection des ONG partenaires responsables de la mise en œuvre.</p>
--	--

2. Le projet anticipe des difficultés dans la mise en œuvre de ces AGR, par rapport au temps d'exécution restant. Bien que le projet fournira les efforts nécessaires pour pallier à ces difficultés, le processus d'apprentissage et d'appropriation induit par la stratégie des AGR risque de nécessiter un temps plus long pour atteindre les résultats escomptés.

**INDICATOR BASED PERFORMANCE ASSESSMENT:** *Using the Programme Results Framework from the Project Document - provide an update on the achievement of indicators at both the outcome and output level in the table below. Where it has not been possible to collect data on indicators, clear explanation should be given explaining why, as well as plans on how and when this data will be collected.*<sup>8</sup>

	<b>Performance Indicators</b>	<b>Indicat or Baselin es</b>	<b>Planned Indicator Targets</b>	<b>Achieved Indicator Targets</b>	<b>Reasons for Variance (if any)</b>	<b>Risks</b>
<b>Outcome 1:</b> Les bâtiments abritant les institutions judiciaires et pénitentiaires sont renforcés et sécurisés pour permettre une meilleure administration de la justice et offrir aux détenus des conditions d'incarcération conformes aux droits humains.	% d'utilisateurs des bâtiments construits/réhabilités interrogés qui déclarent travailler dans des conditions meilleures qu'avant.	Baseline : 0	Cible : 95 %	Cet indicateur n'a pas été collecté jusqu'à présent dans le cas des prisons (prisons et tripaix non fonctionnels).	N/A	les Tripaix constituent des nouvelles institutions judiciaires dans les lieux concernés, et donc le personnel déployé ne travaillait pas forcément dans la même zone pour pouvoir témoigner d'une amélioration dans leurs conditions de travail.
	% des détenus interrogés qui déclarent disposer des conditions d'incarcération meilleures qu'avant.	Baseline : 0	Cible : 95 % des détenus interrogés qui déclarent disposer des conditions d'incarcération meilleures qu'avant	Cet indicateur ne peut être renseigné à l'heure actuelle. Sa mesure dépend en grande partie de la finalisation des constructions des prisons prévus, et de leurs fonctionnalités.	N/A	N/A

<sup>8</sup> La quasi-totalité des indicateurs ne peuvent être mesurés compte tenu du niveau de réalisation du projet. Comme précisé, le renseignement de ces indicateurs suppose un niveau de réalisation supérieur, notamment que les prisons et tribunaux de paix prévus soient fonctionnels, et que son personnel, ou détenus disposent d'une certaine période d'utilisation avant d'être interrogés. Compte tenu de ce fait, et des discussions en cours concernant la finalisation des travaux, il nous apparaît plus pertinent et efficace de collecter et renseigner ces indicateurs après la fin du projet, dans le cadre d'une évaluation finale qui permettra non seulement de les renseigner mais aussi d'apporter des explications plus précises quant à l'atteinte ou non des résultats.

<p>Outcome 2. : la sécurité et l'espace de vie dans les prisons sont améliorés et les détenus disposent des revenus nécessaires pour subvenir partiellement et de manière autonome, à leurs besoins de subsistances.</p>	<p>% de détenus interrogés qui déclarent disposer d'un espace de vie convenable après les travaux.</p>	<p>Baseline : 0</p>	<p>Cible : 95 %</p>	<p>Cet indicateur ne peut être mesuré compte tenu du taux de réalisation des finalisations et constructions des prisons prévues dans le cadre du projet.</p>	<p>N/A</p>	<p>Il est uniquement mesurable dans le cas de la prison de Goma à l'heure actuelle. Cependant, il faut noter que suite à l'occupation du M 23 et de l'évasion de l'ensemble de ses détenus, il est fort probable que les détenus qui occupent actuellement la prison ne disposent pas de points de comparaison antérieurs.</p>
	<p>Existence effective des espaces spécifiques pour les détenus militaires et civils</p>	<p>Baseline : 0 Cible</p>	<p>un espace opérationnel pour chaque catégorie des détenus à la prison de centrale Goma.</p>	<p>100% : les séparations entre les détenus hommes/femmes et civils/militaires sont disponibles et appliquées au sein de la prison de Goma.</p>	<p>N/A</p>	<p>Bien que les séparations entre détenus soient respectées à l'heure actuelle, le fait que l'aile de la prison construite à cet effet soit l'unique aile habilitée à recevoir des détenus constitue un risque pour le respect de ces séparations entre détenus tant la prison opère au-dessus de ses capacités (environ 700 détenus pour 144 places).</p>
	<p>Nombre de détenus développant une AGR au sein de la prison.</p>	<p>Baseline : 0</p>	<p>Cible : 150 détenus durant la période d'exécution.</p>	<p>Les AGR prévues dans le cadre de ce projet n'ont pas pu être lancées durant ce semestre pour des raisons d'ordres sécuritaires et organisationnelles. Néanmoins, le processus de sélection des ONG partenaires est en cours, et permettra la mise en œuvre des AGR durant le deuxième semestre 2013.</p>	<p>N/A</p>	<p>Le temps imparti avant la clôture du projet (31 décembre 2012) risque de ne pas être suffisant pour garantir l'appropriation de cette activité par la partie nationale, l'apprentissage effectif des détenus, et la perception des ressources issues de ces activités.</p>
	<p>% de détenus développant une AGR et dont le revenu permet de subvenir à leurs besoins essentiels.</p>	<p>Baseline : 0</p>	<p>Cible : 80%</p>		<p>N/A</p>	